

2.9

Fiche de diagnostic

Sur le véhicule, la fiche de diagnostic assure la connexion entre le système OBD (calculateur avec mémoire d'anomalies) et l'appareil de lecture de l'atelier.

Aussi bien le raccordement lui-même que le transfert des données sont normés d'après ISO 9141-2 et SAE 1962 ce qui veut dire que l'affectation des connecteurs et la sortie sur imprimante sont les mêmes chez tous les constructeurs.

Pour la première fois, il est ainsi possible de lire les mémoires d'anomalies sur les véhicules de différents constructeurs avec un même appareil de lecture (« Scan Tool »).

Affectation des connecteurs

La prise de diagnostic est à 16 pôles. Sept connecteurs (voir Fig. 8, marqués en rouge) sont utilisés pour le contrôle des modules de l'échappement par EOBD.

Les autres connecteurs peuvent être affectés différemment par les constructeurs.

Lieux d'implantation

La prise de diagnostic est disposée dans l'habitacle du véhicule de telle manière qu'elle soit facilement accessible pour le personnel de service et qu'elle soit protégée contre toute dégradation involontaire.

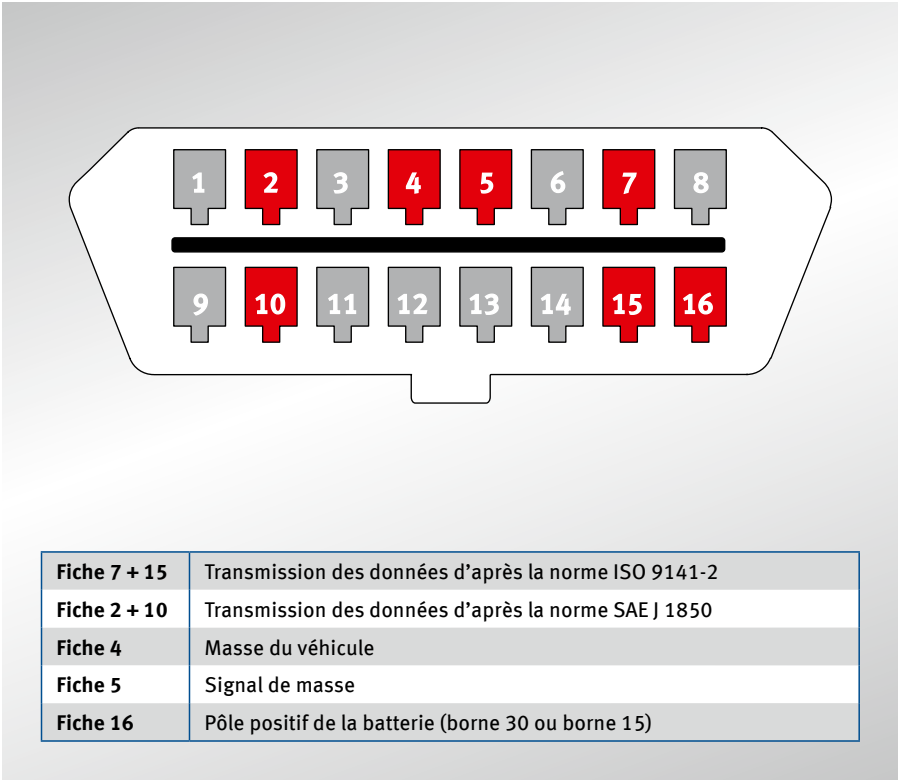


Fig. 8 Prise de diagnostic avec affectation des connecteurs

Fig. 9: Exemples de lieux d'implantation des prises de diagnostic

